

Centre
de services scolaire
des Découvreurs

Québec 

RAPPORT annuel 2023-2024

Centre de services scolaire des Découvreurs

Présenté au conseil d'administration du 17 décembre 2024



Message du président du conseil d'administration et du directeur général du Centre de services scolaire des Découvreurs

L'arrivée d'un nombre important d'élèves en cours d'année, les besoins en francisation des élèves issus de l'immigration, la pénurie de main-d'œuvre, les enjeux d'espace dans nos écoles et les négociations nationales qui ont entraîné un mouvement de grève à l'automne 2023 ne sont que quelques défis auxquels nous avons fait face au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Tout en composant avec ce contexte particulier, nous avons le devoir de mettre en œuvre notre *Plan d'engagement vers la réussite* et les actions porteuses permettant d'améliorer la réussite et la bienveillance envers nos élèves.

Ainsi, la promotion des pratiques efficaces, le renforcement de la culture de collaboration et le soutien aux initiatives visant l'inclusion scolaire ne sont que quelques objectifs poursuivis qui ont fait l'objet d'actions concrètes tout au long de l'année.

Plusieurs caractéristiques de notre organisation expliquent les excellents résultats de nos élèves année après année. Parmi celles-ci, l'innovation et l'adaptation pédagogique, la diversité de notre offre de service au secondaire, la qualité de l'accompagnement de nos établissements par les services pédagogiques et administratifs, une gouvernance vigilante et respectueuse, et surtout, la croyance que chaque membre du personnel peut faire une différence.

Cette culture de l'excellence se reflète dans notre image corporative et nous permet de maintenir des attentes élevées envers notre personnel qui est fier d'appartenir à une organisation performante.

Le président du conseil d'administration,



Stéphane Lapierre

Le directeur général,



Christian Pleau

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire	3
1.1 Le centre de services scolaire en bref.....	3
1.2 Faits saillants	4
1.3 Services éducatifs.....	5
1.4 Autres services	6
2. Gouvernance du centre de services scolaire	7
2.1 Conseil d'administration.....	7
2.2 Autres comités de gouvernance.....	10
2.3 Code d'éthique et de déontologie	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	13
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	13
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	19
3.3 Procédure d'examen des plaintes	21
4. Utilisation des ressources.....	21
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire.....	21
4.2 Ressources financières.....	24
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	25
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	26
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	26
5. Annexes du rapport annuel.....	27
5.1 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone ..	27

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le territoire du Centre de services scolaire des Découvreurs comprend une partie de la région de la Capitale-Nationale, soit l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ainsi que les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette.

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons offert des services d'enseignement à 14 502 élèves du primaire ou du secondaire en plus de la clientèle de la formation professionnelle de même que de l'éducation des adultes pour une clientèle totale de 18 624 élèves.

Les élèves sont répartis dans dix-huit (18) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, une (1) école primaire-secondaire, deux (2) centres de formation professionnelle, un (1) centre d'éducation des adultes, une (1) unité pédagogique et une (1) école spécialisée pour élèves handicapés :

District #1 : Secteur Ouest

- [École Des Pionniers](#) : 716 élèves au primaire et 523 élèves au secondaire
- [École Les Bocages](#) : 444 élèves au primaire
- [École Des Primevères-Jouvence](#) : 620 élèves au primaire
- [École Madeleine-Bergeron \(incluant l'Onyx\)](#) : 69 élèves au primaire et 60 élèves au secondaire

District #2 : Secteur Nord

- [École L'étincelle – Trois-Saisons](#) : 367 élèves au primaire
- [École Le Ruisselet](#) : 356 élèves au primaire
- [École Des Hauts-Clochers](#) : 755 élèves au primaire
- [Polyvalente de L'Ancienne-Lorette](#) : 1 217 élèves au secondaire

District #3 : Secteur Centre-Ouest

- [École L'Arbrisseau](#) : 425 élèves au primaire
- [École Les Sources](#) : 474 élèves au primaire
- [École Marguerite D'Youville](#) : 336 élèves au primaire
- [Collège des Compagnons](#) : 1 451 élèves au secondaire

District #4 : Secteur Centre

- [École d'éducation internationale Filteau](#) : 582 élèves au primaire
- [École Du Campanile](#) : 347 élèves au primaire
- [École Des Cœurs-Vaillants](#) : 512 élèves au primaire
- [École Saint-Mathieu](#) : 508 élèves au primaire
- [École Notre-Dame-de-Foy](#) : 445 élèves au primaire
- [École Sainte-Geneviève](#) : 389 élèves au primaire
- [Centre d'éducation des adultes le Phénix](#) : 2 444 élèves en plus de 40 élèves au secteur jeune secondaire
- [Centre de formation professionnelle Marie-Rollet](#) et [Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau](#) : 1 678 élèves

District #5 : Secteur Centre-Est

- [École Saint-Michel](#) : 546 élèves au primaire
- [École Fernand-Seguin](#) : 443 élèves au primaire
- [École Saint-Louis-de-France](#) : 477 élèves au primaire
- [École Saint-Yves](#) : 229 élèves au primaire
- [École secondaire De Rochebelle](#) : 2 171 élèves au secondaire

1.2 Faits saillants

La réussite de nos élèves

- Mise en œuvre du plan de rattrapage scolaire du ministère de l'Éducation du Québec.
- Formation des enseignants en vue de l'implantation du nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise CCQ.
- Partenariat actif avec l'unité mixte de recherche Synergia de l'université Laval qui a pour mission de favoriser le bien-être des élèves présentant des difficultés d'adaptation à l'école et des personnes qui les accompagnent pour soutenir leur réussite éducative.
- Diffusion du référentiel centre de services scolaire sur la citoyenneté à l'ère du numérique
- Mise en place et poursuite des réseaux collaboratifs dans les écoles et les centres : communautés d'apprentissage professionnelles et communautés de pratiques.
- Présentation aux écoles de la démarche TEVA (transition vers la vie active) pour les élèves hdaa en fin de parcours scolaire.
- Mise en place d'un nouveau programme – Pré-DEP.

Notre environnement scolaire

- Élaboration et présentation d'un guide pour les élèves TNBQ (trans, non-binaires et en questionnement identitaire de genre).
- Accélération du renouvellement du mobilier de classe pour les élèves.
- Quatre nouveaux projets d'amélioration des cours d'école ont été réalisés.
- Ajout d'initiatives visant le bien-être du personnel (télémédecine, accès gratuit au Défi-entreprise, mise en place du Comité en développement durable).

Les dossiers administratifs

- Mise en œuvre du nouveau processus de traitement des plaintes avec l'arrivée du Protecteur national de l'élève.
- Poursuite des travaux relatifs à l'agrandissement de trois écoles primaires en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026.
- Poursuite des échanges avec la Ville de Québec et le ministère de l'Éducation relativement à la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur Legendre.

1.3 Services éducatifs

Voici l'offre de services des établissements du Centre de services scolaire en vertu des articles 236 et 255 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) :

<https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Services-educatifs-dispenses-dans-les-ecoles1er-amendement-25-mai-2021.pdf>

Primaire

https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/prescolaire-primaire/

- Anglais intensif, Éducation internationale (BI), Maternelle 4 ans, Sciences.

Secondaire

https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/secondaire/

- Arts, Concentration multimédia, Éducation internationale (PEI), Langues, Musique, Programme Protic, Sciences, Sports.

Formation professionnelle

<https://fpdecouvreurs.com/>

- Bijouterie, Comptabilité, Décoration intérieure et présentation visuelle, Dessin de bâtiment, Infographie Lancement d'entreprise, Mécanique de vélo, Photographie, Représentation, Secrétariat, Secrétariat juridique, Services de garde, Soutien administratif au secteur clinique, Soutien informatique, Vente-conseil.

Adultes

<https://centreeducationdesadultes.com/>

- Formation à distance, Formation générale, Formation grand public, Francisation, Service aux entreprises.

1.4 Autres services

Voici l'offre de services au Centre de services scolaire en vertu des *Régimes pédagogiques* découlant de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) :

<https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Services-educatifs-dispenses-dans-les-ecoles1er-amendement-25-mai-2021.pdf>

Primaire

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, Éducation aux droits et aux responsabilités, Animation sur les plans sportif, culturel et social, Animation spirituelle et engagement communautaire, Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, Psychologie, Psychoéducation, Éducation spécialisée, Orthopédagogie, Ergothérapie, Orthophonie, Santé et services sociaux, Services de garde.

Secondaire

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, Éducation aux droits et aux responsabilités, Animation sur les plans sportif, culturel et social, Animation spirituelle et engagement communautaire, Soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, Psychologie, Psychoéducation, Information et orientation scolaire et professionnelle, Orthopédagogie, Éducation spécialisée, Santé et services sociaux.

Formation professionnelle

- Orientation scolaire et professionnelle, Orthopédagogie, Services sociaux.

Adultes

- Orientation scolaire et professionnelle, Psychoéducation, Éducation spécialisée, Orthopédagogie.

Finalement, la reddition de comptes quant à la qualité des services offerts au Centre de services scolaire des Découvreurs est appuyée par le taux de diplomation et de qualification soutenues se retrouvant parmi les meilleurs des centres de services scolaires du Québec.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres parents

Martin Corbeil, vice-président, district 1

Martin Trudel, district 2

Stéphane Lapierre, président, district 3

Alexandre Pettigrew, district 4

Sébastien Pomerleau, district 5

Membres du personnel

Guillaume Chénard, personnel professionnel

Sonia Falardeau, personnel de soutien

Karine Gagnon, personnel d'encadrement

Maxim Pilote, direction d'établissement

Éric Cantin, personnel enseignant

Membres de la communauté

Alexandre Laforge, personne âgée de 18 à 35 ans

Patrick-André Lavoie, milieu communautaire, sportif ou culturel

Serge Brossard, milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Clémence Morin, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Christian Savard, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Calendrier des séances tenues

- Séance ordinaire du 29 août 2023
- Séance ordinaire du 26 septembre 2023
- Séance ordinaire du 24 octobre 2023
- Séance ordinaire du 28 novembre 2023
- Séance ordinaire du 19 décembre 2023
- Séance ordinaire du 30 janvier 2024
- Séance ordinaire du 27 février 2024
- Séance ordinaire du 26 mars 2024
- Séance ordinaire du 30 avril 2024
- Séance ordinaire du 21 mai 2024
- Séance ordinaire du 18 juin 2024

Décisions du conseil d'administration

- Nomination des membres du Conseil d'administration sur le Comité des ressources humaines, de vérification et de gouvernance pour l'année 2023-2024
- Nomination des membres du Conseil d'administration sur le Comité d'évaluation du directeur général
- Adoption du *Budget de fonctionnement et d'investissement du Centre de services scolaire des Découvreurs* et approbation du budget des écoles et des centres pour l'année 2023-2024
- Cession d'un contrat de transport scolaire
- Octroi d'un contrat de construction : école Saint-Louis-de-France
- Octroi d'un contrat de services professionnels en architecture : construction de la nouvelle école (secteur Legendre)
- Octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie électromécanique : construction de la nouvelle école (secteur Legendre)
- Octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie structure civile : construction de la nouvelle école (secteur Legendre)
- Modification à la structure administrative des gestionnaires 2023-2024
- Nomination de la vice-présidence
- Adoption du document de planification des besoins en espace du CSSDD
- Octroi d'un contrat de construction : école De Rochebelle (pavillon Félix Leclerc)
- Octroi d'un contrat de services professionnels : école De Rochebelle
- Approbation d'une servitude de passage : école Saint-Louis-de-France
- Approbation d'une promesse de vente à la ville de L'Ancienne Lorette : portion de terrain de l'école des Hauts-Clochers (Pavillon Saint-Charles)
- Agrandissement de l'école St-Yves : nomination des membres des comités ad hoc (politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics)
- Lancement de consultation : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027
- Lancement de consultation : Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire
- Adoption de la politique relative à la gestion du personnel-cadre
- Octroi d'un contrat de construction : école du Campanile
- Octroi d'un contrat de construction : école secondaire Polyvalente de L'Ancienne-Lorette
- Agrandissement de l'école St-Louis-de-France I et Campanile : nomination des membres des comités ad hoc (politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics)
- Dépôt des résultats financiers 2022-2023
- Affectation des surplus disponible au 30 juin 2022

- Octroi d'un contrat de rénovation de la piscine Sylvie Bernier
- Adoption du Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire
- Adoption du Plan triennal de répartition des immeubles 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027
- Adoption du règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du C.A. du CSS des Découvreurs
- Adoption du règlement relatif aux règles de régie interne du CA
- Approbation de transaction immobilière avec la commission scolaire central quebec
- Adoption des orientations budgétaires 2024-2025
- Adoption de la modification des actes d'établissements de l'école secondaire De Rochebelle et du Centre d'éducation des adultes le Phénix
- Lancement de consultation : structure administrative 2024-2025
- Adoption du calendrier des séances du CA 2024-2025
- Adoption du calendrier des rencontres des comités du CA 2024-2025
- Adoption du règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du C.A. du CSS des Découvreurs
- Approbation de la structure administrative des gestionnaire 2024-2025
- Adoption de la tarification du transport excédentaire 2024-2025
- Adoption de la tarification du transport du midi 2024-2025
- Adoption de la planification des besoins d'espace 2023-2028
- Adoption de la modification de l'acte d'établissement de l'école des Hauts-Clochers
- Adoption de la tarification des services de garde 2024-2025
- Octroi de 3 contrats d'entretien ménager : CFP Marie-Rollet, Collège des Compagnons et Polyvalente de L'Ancienne-Lorette

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guillaume Chénard ▪ Martin Corbeil - président ▪ Karine Gagnon 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stéphane Lapierre ▪ Martin Trudel
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éric Cantin ▪ Clémence Morin ▪ Alexandre Pettigrew 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sébastien Pomerleau ▪ Christian Savard - président
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sonia Falardeau ▪ Alexandre Laforge - président ▪ Maxim Pilote 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrick-André Lavoie ▪ Serge Brossard

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	<p>Christian Pleau, directeur général Éric Beaupré, services éducatifs Marie-Pierre Lamarche, ressources humaines Mélanie Charest, secrétariat général et communications Guillaume Métivier, ressources financières Josée Cloutier, technologies de l'information Julie Aubin, ressources matérielles</p>
	<p>David Martel, école L'Arbrisseau Sophie Frigon, école Les Bocages Joël Garneau, centre d'éducation des adultes Le Phénix Sébastien Simard, centre de formation professionnelle Marie-Rollet Benoit Thibault, centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau Maxim Pilote, Collège des Compagnons Jasmin Bélanger, école De Rochebelle Louise Roberge-Lemieux, école des Cœurs-Vaillants Chantale Bouchard, école des Hauts-Clochers Marie-Ève Harton, école des Pionniers Valérie Gauthier, école du Campanile Dominique Roy, école Fernand-Seguin Isabelle Lacombe, école d'éducation internationale Filteau Isabelle Doré, école L'Étincelle-Trois-Saisons Manon Chamberland, école Le Ruisselet Julie Boulanger, école Les Primevères-Jouvence Andrée-Anne Goudreau, école Les Sources Christine Garcia, école Madeleine-Bergeron Mélissa Tardif, école Marguerite-D'Youville Natalie Blais, école Notre-Dame-de-Foy Jean-François Goupil, polyvalente de L'Ancienne-Lorette Donna Harquail, école Saint-Louis-de-France Karine Drolet, école-Saint-Yves Mélissa Matte, école Saint-Mathieu Édith Arsenaault, école Saint-Michel Véronique Bouchard, école Sainte-Geneviève</p>

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<p>Gina Cuglietta, Julie Drapeau, Germain Éthier, Denis Lefrançois, Marie-Ève Lévesque, Marjorie Magnan, Ortholly Malama, Geneviève Morin, Geneviève Richer, Christine Roy, Jacynthe Tassé, Julie Thompson Bernier, Christiane-Laure Samobo-Ekosso, Marina Velosa S., membres parent</p> <p>Nancy Doré, Noémie Jacques, Louis Migotto et Amélie Patoine, membres du personnel enseignant</p> <p>Josée Claveau et Caroline Gagnon, membres du personnel professionnel</p> <p>Kathy Campagna et Ginette Lemieux, membres du personnel de soutien</p> <p>Marie-Andrée Lessard, représentante du CIUSSS de la Capitale-Nationale</p> <p>Véronique Bouchard, directrice de l'école Sainte-Geneviève</p> <p>Éric Beaupré, directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs</p>
Comité consultatif de transport	<p>Patrick Aubé, régisseur au transport scolaire</p> <p>Guillaume Métivier, directeur du service des ressources financières et du transport scolaire</p> <p>Manon Chamberland, directrice de l'école Le Ruisselet</p> <p>Karine Drolet, directrice de l'école Saint-Yves</p> <p>Sonia Falardeau, administratrice</p> <p>Stéphane Lapierre, président du conseil d'administration</p> <p>Hedi Kaffel, parent de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette</p> <p>Olivier Pignac-Robitaille, représentant du RTC</p> <p>Christian Pleau, directeur général</p>
Comité de parents	<p>Jacynthe Tassé, représentante du comité ÉHDAA</p> <p>Clémence Morin, école L'Arbrisseau</p> <p>Stéphane Lapierre, Collège des Compagnons</p> <p>Jacques Leblanc, école De Rochebelle</p> <p>Simon Melançon, école Des Coeurs-Vaillants</p> <p>Patricia Béland, école Des Hauts-Clochers</p> <p>Martin Corbeil, école Des Pionniers</p> <p>Gitane Boivin, école Du Campanile</p> <p>Catherine Boileau, école Fernand-Seguin</p> <p>Sébastien Pomerleau, école Saint-Mathieu</p> <p>Mélanie Bédard, école Saint-Michel</p> <p>Karl-Alexandre Jahjah, école Sainte-Geneviève</p> <p>Amélie Plante, école Filteau</p> <p>Steve Fortier, école L'Étincelle-Trois-Saisons</p> <p>Viviane Blanchette, école Le Ruisselet</p> <p>Alexandra Lavallée, école Les Bocages</p> <p>Audrey Lamontagne, école Les Primevères-Jouvence</p> <p>Marie-Claude Bouchard, école Les Sources</p> <p>Isabelle Langlois, école Madeleine-Bergeron</p> <p>Marianne Barnabé, école Marguerite-D'Youville</p> <p>Asma Khemiri, école Notre-Dame-de-Foy</p> <p>Hedi Kaffel, Polyvalente de L'Ancienne-Lorette</p> <p>Brigitte Bussièrès, école Saint-Louis-de-France</p> <p>Noémie Lavallée, école Saint-Yves</p>

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le Centre de services scolaire des Découvreurs ne fait état d'aucun cas traité, ni de manquement constaté en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) et du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaires francophone*.

Également, les règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie visées à l'article 29 du Règlement mentionné ci-haut ne sont pas encore écrites.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ c. D-11.1), le Centre de services scolaire possède une *Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Découvreurs*. Cette procédure est disponible dans sa version intégrale à la direction du Service du secrétariat général et des communications du Centre de services scolaire, ainsi que sur le site Internet à l'adresse suivante : [Divulgence des actes répréhensibles - Centre de services scolaire des Découvreurs \(gouv.qc.ca\)](#).

Pour l'année 2023-2024, le Centre de services scolaire des Découvreurs ne fait état d'aucune divulgation d'actes répréhensibles en vertu de cette loi.

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2022-2023 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1 à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

■ Enjeu 1 : La réussite de nos élèves

Orientation 1: Assurer un leadership appuyé sur les pratiques efficaces								
Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ¹ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Promouvoir l'intégration de pratiques efficaces	Nombre de documents corporatifs qui auront été créés ou mis à jour en y intégrant des pratiques efficaces	2 documents corporatifs par année	N/A	N/A	<ul style="list-style-type: none"> Guide évolutif de l'accueil et soutien des élèves trans, non binaires et en questionnement identitaire de genre (TNBQ) Référentiel - Éduquer à une citoyenneté éthique à l'ère du numérique 			
Renforcer la culture de collaboration	Nombre d'établissements ayant instauré au moins une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)	Tous les établissements	2	8	14			
Améliorer la capacité de répondre aux besoins diversifiés des élèves	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA ²	Atteindre et maintenir un taux supérieur à 75%	74,8% Cohorte 2015	64,1% Cohorte 2016 Suivie jusqu'en 22-23	Non disponible			
	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire des élèves issus de l'immigration (1 ^{re} génération)	Maintenir un taux de réussite supérieur à 80%	81,5% Cohorte 2015 Suivie jusqu'en 21-22	82,9% Cohorte 2016 Suivie jusqu'en 22-23	Non disponible			
Soutenir les écoles et les centres en matière de réussite, de diplomation et de qualification	Lecture de 4 ^e année du primaire* • Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire (MEQ)*	Atteindre 85%	80,87% Juin 2022	76% Juin 2023	78% Juin 2024			

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

² Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Orientation 1: Assurer un leadership appuyé sur les pratiques efficaces

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ¹ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
	Résoudre en mathématique de 6 ^e année du primaire • Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire (MEQ)*	Atteindre 85%	81,8% Juin 2022	87,6% Juin 2023	89,8% Juin 2024			
	Écriture en 2 ^e secondaire • Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire (MEQ)*	Atteindre 75%	66% Juin 2022	67% Juin 2023	65,4% Juin 2024			
	Taux de réussite aux épreuves (MEQ) • Mathématique CST 4 ^e secondaire	Atteindre un taux de réussite supérieur à 80%	80,8% Juin 2022	84,8% Juin 2023	87,7% Juin 2024			
	Taux de réussite aux épreuves (MEQ) • Écriture 5 ^e secondaire	Atteindre un taux de réussite supérieur à 80%	71,4% Juin 2022	81,1% Juin 2023	74,6% Juin 2024			
	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire (FGJ, FGA et FP)*	Atteindre et maintenir 92%	91,6% Cohorte 2015 Suivi jusqu'en 2021-2022	88,2% Cohorte 2016 Édition 2024 MEQ Suivi jusqu'en 2022-2023	Non disponible			
	Taux de diplomation et qualification après 3 ans en Formation professionnelle (FP)*	Atteindre 85%	82,5% Cohorte 2019-2020 Suivi jusqu'en 2021-2022	82,5% Cohorte 2020-2021 Suivi jusqu'en 2022-2023	Non disponible			

* Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Explication des résultats

- Le taux de diplomation et de qualification en sept ans chez nos élèves issus de l'immigration de 1^{re} génération demeure légèrement au-dessus de la cible fixée. En raison de l'augmentation de l'immigration des dernières années, une attention additionnelle a été accordée à l'organisation des services de soutien linguistique, notamment au secondaire, et le demeure encore à ce jour.
- Toutefois, pour l'année 2022-2023, nous observons une baisse de 10,7 % en comparaison de notre donnée initiale en ce qui a trait au taux observé chez nos élèves HDAA. Les données 2023-2024 n'étant pas disponibles à ce jour ne nous permettent actuellement pas d'expliquer cette diminution.
- Le pourcentage de nos élèves ayant obtenu un résultat se situant entre 70 et 100 % aux épreuves obligatoires du MEQ en lecture (4^e année) demeure en ce moment légèrement sous la cible fixée. Les pratiques enseignantes reconnues efficaces et issues de la recherche déployée dans nos écoles laissent présager que la cible pourrait être atteinte d'ici 2027.
- Pour les compétences en mathématiques (6^e année et 4^e secondaire CST) les résultats observés démontrent que l'atteinte des cibles fixées pour juin 2027 est réaliste. Les approches pédagogiques utilisées par nos enseignants, également appuyées sur des pratiques reconnues efficaces et issues de la recherche, sont assurément un facteur important expliquant cette tendance.
- Après analyse des résultats des élèves de 5^e secondaire à l'épreuve unique en français – écriture, nous observons que c'est surtout l'orthographe d'usage et grammaticale qui pose un défi de taille chez nos élèves. Nous avons une cible ambitieuse. Même si ces résultats nous préoccupent quant à son atteinte ou non, nous observons une progression en comparaison avec la donnée de référence. Les conseillers pédagogiques ont travaillé de façon plus étroite avec les enseignants pour s'assurer que les meilleures pratiques soient mises en place afin d'améliorer le taux de réussite à cette épreuve d'écriture chez nos finissants de 5^e secondaire.
- Finalement, à la lumière des résultats observés, nous pouvons être confiants que tous les efforts déployés en 2023-2024 pour soutenir nos écoles et centres quant à la réussite et la diplomation / qualification de nos jeunes porteront fruit.

Orientation 2 : Reconnaître la diversité des trajectoires de réussite

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ³ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Appuyer les initiatives favorisant l'accès à des projets pédagogiques particuliers	Taux de participation des élèves du secondaire à un projet particulier*	Maintenir un taux supérieur à 90%	90% Année 2022-2023	90,2%	87%			
Appuyer les initiatives favorisant la persévérance des élèves	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire des garçons après 7 ans*	Atteindre et maintenir 90%	89,7% Cohorte 2015 Édition 2023 MEQ	86,8% Cohorte 2016 Juin 2023	Non disponible			

* Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Explication des résultats

- Plusieurs de nos garçons ont la possibilité de réaliser leur passion à travers nos offres de service déployées dans nos écoles fort attractives pour nos jeunes. Ainsi, nous croyons que leur motivation à s'engager activement dans leurs apprentissages est plus grande expliquant par le fait même un effet positif sur le taux de diplomation et de qualification observé après sept ans qui est par ailleurs fort enviable dans le réseau public.
- Vous constaterez que le taux de participation de nos élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier a diminué en référence à la situation initiale. Dans le contexte où la capacité d'accueil est atteinte dans toutes nos écoles secondaires, ceci peut s'expliquer par le fait que le nombre de groupes relatifs à certains projets qui y sont offerts est limité et ce, malgré le fait que le nombre d'élèves ait augmenté depuis les dernières années. Il est donc normal qu'en ne pouvant ajouter davantage de groupes dans ces classes, ce taux diminue.

³ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

- **Enjeu 2 : Notre environnement scolaire**

Orientation 1 : Assurer un climat de bien-être et de sécurité dans les écoles et les centres

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁴ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Soutenir les initiatives des écoles et des centres visant l'inclusion et le bien-être des élèves	Proportion d'établissement ayant recours au Référentiel sur le bien-être de l'élève élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de situation de leur milieu*	100% des établissements qui ont recours au référentiel	Absence de référentiel	Absence de référentiel	Absence de référentiel			

* Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Orientation 2 : Offrir un environnement de travail sain et mobilisant pour le personnel

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁵ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Se démarquer comme employeur de choix	Taux de rétention des personnels scolaires après 5 ans	Maintenir un taux de supérieur à 90%	90%	93,2%	94%			

Explication des résultats

- Des efforts notables ont été déployés au cours de dernières années afin d'améliorer nos processus d'accueil, d'intégration et d'accompagnement du personnel. Nous osons croire que ces résultats en témoignent.

⁴ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁵ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

Orientation 3 : Se doter d'une vision de développement de l'environnement physique

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁶ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Améliorer la qualité de l'expérience sur le plan de l'environnement physique	Présence d'un plan directeur de l'aménagement de l'environnement physique	Diffusion d'ici juin 2025	Absence de plan	Absence de plan	Travaux en cours			

Explication des résultats

- Notre organisation est de plus en plus sensibilisée à l'impact de l'environnement physique sur la réussite des élèves. Luminosité, qualité de l'air, espaces collaboratifs, mobilier de classe adapté ne sont que des exemples d'éléments qui ont fait l'objet de réflexions ou de travaux au cours des dernières années. Nous souhaitons, à terme, regrouper ces éléments dans un cadre de référence au service des établissements.

Orientation 4 : Affirmer notre engagement en développement durable

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁷ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Mettre en place un plan d'action en développement durable	Diffusion et mise en œuvre du plan d'action	Diffusion d'ici juin 2025	Absence de plan	Absence de plan	Plan en élaboration			

Explication des résultats

- Les travaux se sont amorcés au cours de l'année 2023-2024 par la création du Comité sur le développement durable et par un exercice de diagnostic organisationnel. Le plan sera complété, diffusé et mis en œuvre au cours de l'année 2024-2025.

⁶ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁷ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Tous les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs disposent d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le tableau suivant représente les cas déclarés à la direction générale par les directions d'établissements. Les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation tels que définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique.

Intimidation : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages) dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Violence : Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos et autres messages), physique (coups et blessures), psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits.

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

<i>Échelle</i>
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement)	<i>Utiliser l'échelle.</i> Exemple : Moins de 10 événements déclarés	<i>Utiliser l'échelle.</i> Exemple : De 10 à 19 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
École des Cœurs-Vaillants (512)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École du Campanile (347)	Aucun événement	Aucun événement	0%
Collège des Compagnons (1 451)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École des Hauts-Clochers (755)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École des Pionniers (1 239)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Notre-Dame-de-Foy (445)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École d'éducation internationale Filteau (582)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Fernand-Seguin (443)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École secondaire De Rochebelle (2 171)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Le Ruisselet (356)	De 10 à 19 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	10%
École Les Bocages (444)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Les Primevères-Jouvences (620)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Les Sources (474)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École l'Arbrisseau (425)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École L'Étincelle – Trois-Saisons (367)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Madeleine-Bergeron et l'Onyx (129)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Marguerite-D'Youville (336)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École St-Louis-de-France (477)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Saint-Mathieu (508)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Saint-Michel (546)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Sainte-Geneviève (389)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École St-Yves (229)	Aucun événement	Aucun événement	0%
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (1 217)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Comme tout le réseau de l'éducation au Québec, les établissements du Centre de service scolaire des Découvreurs sont interpellés depuis plusieurs années par la lutte à l'intimidation et à la violence.

À cet égard, les interventions sont dirigées principalement vers la prévention par la mise en place de stratégies visant la sensibilisation, le soutien aux comportements positifs et la dénonciation.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs* prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par le Centre de services scolaire des Découvreurs ou demander la révision d'une décision.

À cet effet, pour l'année 2023-2024, la direction du Service du secrétariat général et des communications a traité 64 plaintes :

- Quarante-deux (42) plaintes au primaire
- Vingt (20) plaintes au secondaire
- Deux (2) plaintes dans les centres

De ces soixante-quatre (64) plaintes traitées par la direction du Service du secrétariat général et des communications :

- Dix-sept (17) ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève
- Aucune n'a fait l'objet d'un examen par le Conseil d'administration

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Réussite éducative de l'élève

La réussite éducative des élèves est l'objectif premier, et ce, peu importe l'établissement qu'ils fréquentent à l'intérieur du Centre de services scolaire.

Équilibre budgétaire et saine gestion financière

L'équilibre budgétaire et la saine gestion financière guident le Centre de services dans la répartition des revenus entre ses établissements et dans l'évaluation du montant qu'elle retient pour les besoins administratifs.

Marge de manœuvre et équité

La décentralisation des ressources financières aux établissements doit être associée à la possibilité pour les directions d'établissement de contrôler les coûts, de faire des choix et de générer une marge de manœuvre tout en respectant l'équité entre les établissements.

Les principes de la répartition annuelle des revenus⁸

Autofinancement de la masse salariale du personnel enseignant du secteur des jeunes par les allocations et les revenus correspondants.

Autofinancement des secteurs des adultes et de la formation professionnelle, en excluant les dépenses d'entretien ménager.

Autofinancement des secteurs du transport et des services de garde par les allocations et les revenus correspondants.

Affectation d'un niveau de ressources approprié pour la formation, le perfectionnement et la relève du personnel.

Financement des autres dépenses par les allocations correspondantes et la taxe scolaire (gestion des écoles, services administratifs et entretien des équipements).

Imputabilité des gestionnaires au regard des budgets dont ils sont responsables.

Niveau de service de base à assurer, peu importe le nombre d'élèves, le nombre de groupes ou de bâtiments.

Priorité aux services de nature éducative afin de favoriser la réussite des élèves.

Reconnaissance de la transférabilité des allocations à l'intérieur du budget des établissements en respect des règles budgétaires.

Répartition des ressources a priori selon les effectifs scolaires prévus au budget et un réajustement a posteriori selon les effectifs réels au 30 septembre.

Répartition équitable des ressources en tenant compte des obligations prévues dans la Loi.

Transférabilité ou non des surplus ou déficits, en respect des normes du ministère et des choix du Centre de services scolaire.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Critères de répartition des ressources

Cette répartition des ressources ne tient pas compte des enseignants et du personnel administratif des établissements, de même que plusieurs budgets, centralisés comme l'entretien des bâtiments, le transport scolaire, les services de garde ainsi que les fonds autonomes des établissements.

Nombre d'élèves (équivalent temps plein, pondéré ou non)

Le nombre d'élèves est utilisé comme base de répartition dans une grande majorité d'allocations pour lesquelles la direction doit faire des choix d'affectation. (Allocation de base (matériel didactique), services professionnels, services complémentaires).

⁸ Présentation des principes et des critères selon l'ordre alphabétique (et non par ordre de priorité)

Profil de l'élève - HDAA

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire et secondaire.

Classes spécialisées en adaptation scolaire

Les classes spécialisées sont utilisées comme base de répartition pour une partie des services de psychologie, d'orthopédagogie, d'orthophonie, d'éducation spécialisée et pour les allocations liées aux services complémentaires au primaire et au secondaire.

Ordre, cycle ou degré d'enseignement

Certaines allocations du Ministère sont associées à un cycle ou un degré d'enseignement, principalement À l'école, on bouge au primaire et Activités parascolaires au secondaire.

Nombre d'élèves- Investissement (équivalent temps plein, pondéré ou non)

Le nombre d'élèves est aussi utilisé comme base de répartition d'allocations d'investissement, en l'occurrence le plan d'action numérique ainsi que le M.A.O (matériel, appareillage et outillage).

Profil de l'élève-Francisation

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire.

Nombre de plans d'intervention

Le nombre de plans d'intervention est utilisé comme base de répartition de l'allocation liée à la suppléance des enseignants et à la mise en place des plans d'intervention au primaire et au secondaire.

Offre de service

Des allocations particulières sont attribuées pour la promotion et le support à l'offre de service dans les écoles primaires et secondaires.

Superficie des établissements

La superficie des établissements et l'usage sont utilisés comme bases de répartition dans les allocations liées à l'entretien ménager et à l'entretien des bâtiments au primaire ainsi qu'au secondaire.

Clientèle résidant en milieux défavorisés

L'indice de défavorisation est utilisé pour les services professionnels d'orthopédagogie de psychologie et l'orthophonie au primaire.


Dépenses réelles

Le cout des dépenses réelles régulières est utilisé comme base de répartition dans l'allocation pour la téléphonie. Chaque année, le montant est ajusté en fonction des couts des contrats et du nombre d'appareils utilisés par l'unité administrative dans le respect des paramètres établis.

Nombre de bâtisses-Investissement

Le nombre de bâtisses est utilisé principalement dans le calcul du M.A.O.

4.2 Ressources financières

ÉTATS FINANCIERS 2023-2024			
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2024		ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024	
ACTIFS FINANCIERS		REVENUS	
Encaisse	20 401 735 \$	Subventions de fonctionnement du MEQ	182 431 246 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	31 273 587 \$	Subvention d'investissement	586 486 \$
Subvention d'investissement à recevoir	182 227 735 \$	Autres subventions et contributions	67 484 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 258 064 \$	Taxe scolaire	24 188 237 \$
Débiteurs	5 905 075 \$	Autres revenus	25 998 450 \$
Stocks destinés à la revente	148 612 \$	Amortissement de la subvention d'investissement reportée	9 717 571 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	241 214 809 \$	TOTAL DES REVENUS	242 989 474 \$
PASSIFS		CHARGES	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	11 045 978 \$	Activités d'enseignement et de formation	101 704 939 \$
Créditeurs et frais courus à payer	51 213 643 \$	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	60 073 967 \$
Subvention d'investissement reportée	215 258 075 \$	Services d'appoint (services de garde et transport scolaire)	21 486 527 \$
Revenus perçus d'avance	1 602 998 \$	Activités administratives	8 491 535 \$
Provision pour avantages sociaux	12 446 774 \$	Activités relatives aux biens meubles et immeubles	24 370 195 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	141 740 317 \$	Activités connexes	23 345 837 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	12 664 468 \$	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 106 610 \$
Autres passifs	2 098 585 \$	TOTAL DES CHARGES	240 579 610 \$
TOTAL DES PASSIFS	448 070 838 \$	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2 409 864 \$
DETTE NETTE	(206 856 029 \$)		
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	233 835 609 \$		
Stocks de fournitures	295 761 \$		
Charges payées d'avance	303 925 \$		
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	234 435 294 \$		
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	27 579 265 \$	Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2023 (redressé)	25 169 401 \$
		Excédent (déficit) de l'exercice	2 409 864 \$
		Excédent (déficit) accumulé au 30 juin 2024 *	27 579 265 \$
* Excédent accumulé disponible au 30 juin 2024			
Excédent accumulé au 30 juin 2024	27 579 265 \$		
Moins: valeur comptable des terrains	(13 378 957 \$)		
Moins: subvention pour avantages sociaux	0 \$		
	14 200 308 \$		
EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Québec, ce 27 novembre 2024 Christian Pleau Directeur général			

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	AVRIL 2022 À MARS 2023			
	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	176 886,20	0,00	176 886,20	113
2. Personnel professionnel	239 900,46	438,42	240 338,88	199
3. Personnel enseignant	1 696 140,61	8 774,65	1 704 915,26	2 259
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 217 891,35	4 751,12	1 222 642,47	1 548
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	119 014,04	559,81	119 573,85	113
Total en heures	3 449 832,65	14 524,00	3 464 356,65	4 232

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	3 266 469,73
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ	3 464 356,65
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	197 886,92
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	Non

La croissance du nombre d'élèves s'est poursuivie pour l'année 2023-2024 et, avec elle, le niveau de ressources consenties par le Ministère pour soutenir la réussite éducative.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	30	1 514 735 \$
Total	30	1 514 735 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Enveloppe pour travaux majeurs 2022-2023

Mesures 50621 et 50622 / « Maintien de bâtiments » : 23 501 346 \$.

Mesure 30850 / « Amélioration de l'accessibilité des immeubles » : 222 254 \$.

Allocation de base / Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles : 2 037 544 \$.

Mesure d'ajout d'espace : 2 247 834 \$.

Pour un total : 28 008 978 \$.

■ Maintien de l'actif immobilier

2022-2023 (Année précédente)	2023-2024 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
76 114 951 \$	49 909 020 \$	51 486 561 \$	53 408 657 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

Le service des technologies a poursuivi la mise en place des mesures obligatoires en sécurité de l'information exigée par le ministère de la Cybersécurité et du numérique (MCN). De plus, une firme externe a procédé à un audit portant sur le respect de nos obligations en la matière.

Plusieurs jalons du programme gouvernemental de consolidation des centres de traitement informatique ont été accomplis. La migration infonuagique a débuté et les actions planifiées ont été réalisées dont l'utilisation de la téléphonie infonuagique pour l'ensemble du personnel et le transfert de quelques services applicatifs.

5. Annexes du rapport annuel

5.1 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

[Loi sur l'instruction publique \(chapitre I-13.3, a. 457.8\)](#)

**Centre
de services scolaire
des Découvreurs**

Québec 